

Groupe d'expression de la Majorité

UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE

Régime minier : une remise en cause inacceptable

Le conseil d'administration de la CARM de l'Est a réalisé une coupe sombre dans l'offre de soins des affiliés au régime minier : fermeture de nombreux dispensaires et diminution du nombre de médecins.

Autant d'initiatives qui remettent en question une médecine de proximité, de qualité et le principe même durement acquis d'un régime de sécurité sociale minier.

Déjà en mai 2009, les élus de la majorité et le conseil municipal ont adopté la motion suivante :

« La situation des mineurs et veuves de mineurs au regard de leur protection maladie questionne fortement le conseil municipal de la ville de HAYANGE.

Pour nous, élus de Hayange, pour la ville de HAYANGE fière de son passé minier, cette situation relève de la non assistance à personne en danger ! Si l'expression peut paraître quelque peu excessive, la situation réelle des personnes est bien l'absence criante de médecins et de structures de proximité du système spécifique minier.

Bien sur, le régime minier, comme tous les régimes particuliers, est aujourd'hui sous perfusion constante du régime général. Pour autant, doit-on renier nos engagements passés avec nos aînés ?

Les impératifs économiques auxquels nous sommes tous contraints doivent-ils pour autant réduire l'accès aux soins de ceux qui par leur sens de la solidarité ont su créer notre système de protection sociale ?

La moyenne d'âge des personnes concernées est de 75 ans. C'est bien d'un devoir envers eux qu'il s'agit. Comment renier ce qu'ils nous ont légué de plus cher, le droit à la santé pour tous ?

Le conseil municipal ne peut que se solidariser avec ceux pour qui la solidarité a été un engagement de toute une vie. Faisons preuve de la même volonté pour leur assurer la dignité qu'ils nous ont donnée.

Aussi, l'accès aux revendications des mineurs et veuves de mineurs est plus que légitime et, au nom du conseil municipal, nous demandons de stopper cette liquidation. »

Arcelor Mittal : un pilotage à vue

Si la vallée a vécu, depuis des années, au rythme des crises de la sidérurgie, jamais encore, elle n'avait connu un tel niveau d'incertitude face à l'avenir.

La crise actuelle, après les espoirs de l'abandon du plan « Arcelor » prévoyant l'arrêt de la filière chaude pour les installations de la vallée par son actuel propriétaire M. Mittal, a remis en question, de façon critique, l'avenir de cette industrie.

Le chômage technique, l'arrêt d'un premier haut fourneau puis du second laissait entrevoir le pire.

L'espoir était à nouveau de mise grâce au sursaut de l'industrie automobile : un premier haut-fourneau reprenait vie pour quelques mois.

Nouvelle déconvenue, fin septembre, Arcelor Mittal après l'annonce de la délocalisation de la plate-forme comptabilité, demandait 46 000 jours de chômage technique pour 2 800 personnels administratifs des Grands Bureaux.

Pour la fin de l'année, les installations pourraient être fermées deux semaines avec pour conséquences chômage technique pour tous les salariés de jour et les postés.

La crise est encore bien présente ce qui rend toutes perspectives vaines.

Pourtant, sous l'acronyme Ulcos (Ultra Low Carbone dioxine Steelmaking) un réel espoir existe. Cette technologie du futur vise à réduire de 50% les émissions de gaz par rapport aux techniques actuelles. D'autres projets sont possibles comme l'utilisation de ces mêmes gaz pour la production d'énergie.

Un point commun pour ces projets, la poursuite de la filière chaude et le maintien d'au moins un haut-fourneau en activité.

L'incertitude est toujours d'actualité. Les investissements importants seront-ils réalisés ? Le propriétaire actuel est prêt semble-t-il à participer mais est dans l'incapacité (à ses dires) de supporter seul un investissement de quelques 400 millions d'euros. La question des aides publiques (Union Européenne, Etat) se pose.

La pérennité de l'industrie sidérurgique dans notre vallée est loin d'être acquise. Nous savons que la seule logique de marché ne suffira pas à donner les garanties nécessaires à son maintien.

Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel pour son avenir. L'action publique a su pour le secteur bancaire, principal acteur de cette



crise, agir afin de garantir sa viabilité. Pour notre industrie, les investissements nécessaires sont loin des sommes allouées à la finance.

Il faut que l'Etat mais aussi l'Union Européenne, assument leurs responsabilités dans ce dossier. Ils doivent soutenir les investissements nécessaires à la poursuite de l'activité sidérurgique dans notre vallée et sur les autres sites européens.

Si l'investissement privé est nécessaire, l'histoire nous montre que la puissance publique est indispensable aux progrès techniques et à une répartition sociale de ses richesses.

Non à la privatisation de la Poste !

900 citoyens ont voté contre la privatisation annoncée lors de la votation du 27 septembre organisée à Thionville

Après Thionville, pas moins de 1200 autres votations citoyennes ont été organisées en France.

A cette occasion, vos élus se sont, eux aussi, mobilisés pour affirmer leur détermination à sauvegarder les services publics. ■



Pelouses synthétiques ...et 1, et 2, et...plein de € ?

Stade du Konacker Enfin! Après 20 ans de tergiversations, et d'engagements électoraux, le voici réalisé (correctement). Cette attente indécente a entraîné une véritable hémorragie de joueurs et d'entraîneurs qui aurait pu mettre le club en péril. C'est ce qui était arrivé à la MPT du Konacker (rue du Stand) : 8 années d'attente avant la construction de la nouvelle structure avaient décimé l'effectif des adhérents et des bénévoles.

Stade de Marspich : Lors de la cérémonie des 70 ans du club, Monsieur Philippe David promet la réfection du terrain synthétique. Honorable promesse, mais à quelle prix? Ne faudrait-il pas mieux faire quelques travaux dans l'école derrière ce stade où les parents d'élèves dénoncent un manque d'entretien manifeste frisant la négligence.

Sur Hayange et les quartiers, les attentes sont nombreuses, il faut savoir s'imposer des priorités en fonction de la sécurité, des besoins et d'un budget (non pas en fonction des échéand'argent indisponible pour le bon fonctionnement de la cité.



Malgré le lustre et les couleurs de notre bulletin municipal, il faut bien se rendre à l'évidence, les événements sur la ville deviennent si rares que le journal local a de plus en plus de mal à puiser de l'information intéressante sur Hayange : les pages "Vallée de la Fensch" concernent surtout les autres communes, en particulier pour les rubriques culturelles et sportives! Hayange se viderait-il d'intérêt au point de sembler accompagner par une simple action de maintenance le déclin de notre cité ? Est-on encore phare de la vallée, perle de la Fensch comme le disait un sénateur maire en d'autres temps ?

Taxe : Une augmentation sous silence

Le monde politique, droite nationale ou gauche locale (VDF et région), n'a qu'une seule façon de résoudre ses problèmes d'argent : **IL TAXE!!!!** En ce qui nous concerne, notre communauté d'agglomération a concrétisé, **sans tapage**, cette fameuse taxe additionnelle que nous avons dénoncée lors de

la campagne électorale. Cet impôt est censé résoudre des problèmes de ressources. Mais nous bénéficions encore du pactole de la sidérurgie, et il suffirait d'adapter notre train de vie à la réalité financière de nos citoyens (parmi les moins nantis de Moselle) pour se permettre encore bien des projets.



Ces chères associations

Nous espérons que la salle de l'UVAC (incendiée il y a deux ans) sera vite reconstruite pour répondre au besoin d'une vie associative privée de salles : le dossier semble avancer et nous nous en réjouissons. Les bénévoles, les associations (toute personne et structure œuvrant pour l'existence socioculturelle à Hayange et dans la vallée de la Fensch) sont essentiels pour offrir une meilleure qualité de vie à nos citoyens : Qu'ils soient donc écoutés, reconnus, aidés et accompagnés par leurs élus. A l'occasion de la rentrée, nous apportons tout particulièrement notre soutien aux parents d'élèves et à leurs associations qui travaillent auprès des enseignants pour le bien-être de nos enfants

Site Internet : www.e-monsite.com/hayange
Adresse Internet : hayangeenaction@orange.fr